



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 18 février 2020 à 20 heures 00 minutes
Salle du conseil

Présents :

M. BASRI Brahim, M. BOUCHERAND Alexis, M. BURRIAND Patrick, M. CAMBON Gérard, Mme GUICHARD Marlène, Mme GUIONNEAU Christelle, M. JOLLY Christian, Mme LUYTON Marjory, M. MATHIEU Christian, M. PICAT Alexandre, Mme ROUQUAIROL Anne-Laure, Mme STUCK Catherine, Mme ZAMORA Ghislaine

Procuration(s) :

Mme LYONNE Nathalie donne pouvoir à M. BURRIAND Patrick

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme LYONNE Nathalie, Mme SCARINGELLA Véronique

Secrétaire de séance : Mme GUIONNEAU Christelle

Président de séance : Mme ZAMORA Ghislaine

1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019 - APPROBATION

Après débat au sein du conseil municipal, et quelques demandes de corrections, le compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE L'ALBENC - APPROBATION DU PROJET DE PLU

Madame le Maire se félicite de la finalisation du dossier de révision du PLU de l'Albenc, révision engagée depuis 2017, qui a mobilisé Madame Carine ALLARD du cabinet ALTEREO, les conseillers municipaux membres de la commission "urbanisme", les personnes publiques associées et les habitants qui sont venues sur les temps de concertation et sur la phase d'enquête publique.

Madame le Maire rappelle les grandes étapes d'élaboration de cette révision du PLU, à savoir :

- La phase relative au diagnostic territorial et environnemental
- Le travail autour du PADD et la définition des orientations communales
- La phase de travail sur le zonage et le règlement
- L'arrêt du projet en juillet 2019
- La phase d'enquête publique
- La phase d'approbation

Le commissaire enquêteur a remis à la commune une première synthèse de l'enquête publique qui s'est déroulée entre le 18 novembre et le 21 décembre 2019, synthèse qui comprenait certaines observations.

La commune a produit en mémoire en réponse sur les observations formulées par le commissaire enquêteur, mais également par les personnes publiques associées, prenant en compte les remarques et apportant des modifications au projet de PLU, modifications qui n'ont pas d'impact sur l'économie générale du projet de PLU.

A partir de ce moment, le projet de PLU peut être approuvé en l'état.

Il a fait l'objet d'une transmission au conseil municipal, en respectant la forme et les délais de convocation.

A l'issue du conseil, la présente délibération d'approbation sera affichée en mairie durant 1 mois, délai de recours légal à l'encontre de la délibération.

Le PLU une fois approuvé et transmis à Monsieur le Préfet de l'Isère, est opposable aux tiers.

Après débat au sein du conseil, les réponses aux questions posées sur le pourquoi du classement de telle ou telle parcelle, le projet de PLU est soumis au vote du conseil municipal pour approbation.

Il est approuvé à la majorité de 10 voix pour et 4 voix contre.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 4, Abstention : 0)

3 - DISPOSITIF DE VIABILITE HIVERNALE DES VOIRIES COMMUNALES - CONVENTION AVEC LA SOCIETE RIVAL ENVIRONNEMENT

Madame le Maire rappelle que les années antérieures, le déneigement de la commune était assuré par un prestataire, qui lors du dernier épisode neigeux de novembre 2019 a été défaillant, mettant en difficulté les habitants de l'Albenc pour se rendre à l'école mais également à leur travail.

Fort de ce constat, l'équipe municipale a souhaité la mise en place d'un dispositif de viabilité hivernale, en ayant recours à une entreprise présente sur le secteur (VINAY) et qui est en mesure d'assurer cette prestation avec réactivité et efficacité.

Ce dispositif repose sur :

- La définition d'un périmètre d'intervention avec des voiries jugées prioritaires et d'autres qui feront l'objet d'un déneigement dans un second temps.
- Un dispositif qui serait déclenché par le conseiller municipal délégué aux travaux en lien avec le responsable de l'équipe technique.
- Un dispositif qui serait mobilisable quel que soit la période de survenance de l'épisode neigeux (journée et nuit en semaine ouvrée, journée et nuit en week-end) et ce avec une tarification variable en fonction de la situation.

Pour la mise en place de ce dispositif, une convention a été signée entre l'entreprise RIVAL Environnement et la commune de L'ALBENC

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire propose de clore ce conseil et d'aborder les points divers.

- **Point divers**
- Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

Présentation des modalités pratiques pour les élections municipales :

- Organisation des périodes préélectorales (inscription sur les listes électorales, campagne électorale).
 - Organisation du scrutin et du bureau de vote
 - Mise en place du nouveau conseil (élection du maire et des adjoints).
- Projet de territoire et pacte fiscal et financier

La SMVIC s'est lancée dans l'élaboration d'un projet de territoire pour la période 2020-2026, avec notamment un axe fort sur le soutien à l'activité économique et à l'emploi.

Pour la mise en oeuvre de ce projet de territoire, un budget sera dédié, qui, si dans un premier temps a été évalué à hauteur de 1M d'€, après débat au sein du conseil communautaire a été évalué à hauteur de 250 K€.

Cette mise à contribution des communes dans le financement de ce projet de territoire consistera dans une ponction sur l'attribution de compensation qui pour la commune de l'Albenc serait autour d'un peu plus de 4 000 €.

Le conseil municipal sera amené à statuer sur ce sujet lors du prochain conseil.

- Retour sur le conseil d'école et la programmation des travaux.

Madame le Maire a assisté au dernier conseil d'école au cours duquel un certain nombre de sujets concernant la commune ont été abordés notamment des travaux. Certaines demandes sont intégrées au plan école départemental qui fait l'objet d'une demande de subvention auprès du département et de la DETR.

D'autres petites demandes seront assurées en régie.

Madame le Maire fait état de la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine, avec peut-être la création d'une classe GS-CP avec renfort d'une ATSEM les matins.

Cette dépense a d'ores et déjà été prévue au BP 2020.

Fin de la séance du conseil municipal à 21h30.

Fait à L'ALBENC
Le Maire,



